

Notes d’allocution : Comité permanent de la citoyenneté et de l’immigration (CIMM)

1^{er} mars 2022

Je vous remercie de m’avoir donné l’occasion de comparaître devant le comité.

Je m’appelle Shamira Madhany et je suis directrice générale de l’organisme World Education Services (WES) — Canada. WES est une entreprise sociale à but non lucratif qui se consacre à aider les étudiants étrangers, les immigrants et les réfugiés à atteindre leurs objectifs en matière d’éducation et de carrière.

Au nom de WES, je tiens à exprimer ma reconnaissance pour le travail de ce comité.

Comme d’autres témoins vous l’ont dit, le Canada est une destination de choix pour les étudiants étrangers.

- La population d’étudiants étrangers au Canada a **triplé** au cours des dix dernières années. Ceux-ci contribuent également à l’économie en général en tant que consommateurs, apportant **22 milliards de dollars au PIB chaque année** et soutenant plus de **170 000 emplois**.

De nombreux étudiants étrangers potentiels perçoivent les permis d’études comme une **voie plus facile** vers la résidence permanente.

Par conséquent, il est important de tenir compte de **l’ensemble du parcours** des étudiants étrangers — de l’étape préalable à l’arrivée aux études au Canada et, enfin, à la transition vers le marché du travail. Une vision plus globale de leur

expérience aidera le comité à comprendre les défis auxquels les étudiants font face dans le cadre de leur parcours et à formuler des recommandations clés pour combler ces lacunes.

Il est important de noter que cela nécessitera une collaboration accrue entre les nombreux intervenants.

PAUSE

Aujourd'hui, World Education Services formule **quatre recommandations** en vue d'appuyer la réussite scolaire et professionnelle des étudiants étrangers.

1. Fournir des renseignements exacts avant l'arrivée

Les étudiants étrangers potentiels qui souhaitent étudier au Canada obtiennent souvent des conseils et de l'aide de la part d'agents de recrutement. Selon un rapport publié en novembre 2021 par ICEF Monitor (une organisation mondiale qui soutient la mobilité mondiale des étudiants par le réseautage), près de **50 %** des étudiants étrangers qui étudient au Canada sont guidés par un agent.

Le fait que les agents de recrutement fournissent des informations inexactes, ou ne fournissent pas toutes les informations, présente tellement de défis et, malheureusement, les étudiants étrangers comptent souvent beaucoup sur ces agents pour prendre des décisions qui changent leur vie.

Nous avons un modèle ici même au Canada qui peut régler ce problème. En 2016, le Manitoba a présenté un projet de loi visant à réglementer l'industrie des fournisseurs de services éducatifs et à protéger les étudiants étrangers

contre les agents de recrutement au Canada et à l'étranger qui pourraient les induire en erreur.

Notre première recommandation est que le gouvernement fédéral encourage les provinces à adopter des lois semblables à celle du Manitoba pour réglementer les agents de recrutement.

Cela permettra aux étudiants étrangers potentiels d'obtenir des renseignements exacts, en plus de réduire les activités frauduleuses.

2. Réussir au Canada après l'arrivée

Les étudiants étrangers doivent être mis sur la voie du succès s'ils décident de rester au Canada en tant qu'immigrants potentiels. Le Canada doit les appuyer de la même façon que nous le faisons pour les autres immigrants éventuels.

Ces étudiants doivent avoir accès aux mêmes mesures de soutien — et, dans certains cas, à des mesures de soutien uniques — pour faciliter leur transition vers le marché du travail. Cela signifie **assurer un accès équitable aux services d'établissement et d'emploi.**

Notre deuxième recommandation est que le gouvernement fédéral élargisse considérablement la portée des services d'établissement et d'intégration. Cela comprend un soutien direct aux organismes d'établissement ainsi qu'aux établissements postsecondaires pour fournir des services d'établissement et d'emploi aux étudiants étrangers.

PAUSE

Pour soutenir les étudiants étrangers dans leur transition vers le marché du

travail canadien, il faut élargir l'accès aux programmes d'apprentissage intégré au travail et aux possibilités d'emplois d'été, et accroître le financement pour ces programmes.

Selon Statistique Canada, l'importance de l'expérience de travail au Canada est bien reconnue et contribue à un net **avantage sur le plan de la rémunération** pour les étudiants étrangers qui ont étudié au Canada et qui ont de l'expérience d'emploi.

À l'heure actuelle, les étudiants étrangers sont plafonnés à un maximum de 20 heures d'emploi hors campus. Pour certains, la restriction de 20 heures signifie qu'ils ne peuvent pas faire de demande pour des stages pertinents ou des stages coopératifs.

Notre troisième recommandation est que le gouvernement fédéral offre aux étudiants étrangers la possibilité d'acquérir une expérience de travail au Canada dans le cadre de différents programmes intégrés. Pour ce faire, il faut notamment revoir le plafond actuel des heures de travail selon la profession choisie.

3. Transition vers la résidence permanente

L'an dernier, le gouvernement fédéral a mis en place une nouvelle voie d'accès à la résidence permanente pour les étudiants étrangers, et le plafond de 40 000 demandes a été atteint en **seulement 24 heures**.

De plus, selon un récent sondage du Bureau canadien de l'éducation internationale (BCEI), environ **60 %** des étudiants étrangers souhaitent devenir résidents permanents au Canada après leurs études postsecondaires.

Pour être admissibles à un permis d'études, les étudiants étrangers doivent fournir la preuve qu'ils entreront au pays temporairement et qu'ils quitteront le pays après avoir terminé leurs études. Nous savons que certains étudiants potentiels se sont vu refuser un permis d'études parce qu'ils ne peuvent pas prouver leur intention de partir.

Cela crée une situation sans issue où les demandeurs sont évalués en fonction de leur intention de venir au Canada simplement pour étudier, alors que le gouvernement encourage les étudiants étrangers à présenter une demande de résidence permanente, une fois leurs études terminées.

Le programme « Étudier et m'y établir » de la Nouvelle-Écosse est un exemple d'initiative visant à encourager les étudiants étrangers à demeurer dans la province en tant que résidents permanents.

Notre quatrième et dernière recommandation est que le gouvernement fédéral fournisse des renseignements transparents et cohérents aux étudiants étrangers. La cohérence des politiques et l'harmonisation entre les critères de permis d'études et les critères des voies d'immigration sont importantes.

Des politiques claires, des renseignements exacts et des mesures de soutien simplifiées profiteront au Canada et aux étudiants étrangers qui choisissent d'étudier et de vivre ici!

Je vous remercie de m'avoir offert l'occasion de m'adresser à vous aujourd'hui.